

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à Bernard PIERRAT,
Jean-François PASQUET à Jean-Pierre ROUILLON,
François KLAEYLE à Gérard VIRY,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Elisabeth LETONDOR

Date convocation : 21 septembre 2012

N° 2012-061

Objet : Rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2011

Rubrique : 8.8

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Conformément au code général des collectivités territoriales et notamment à l'article L 2224-5, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Le décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000 précise que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce document est transmis à chaque commune pour communication au conseil municipal. Cette communication vise à renforcer la transparence de l'information dans la gestion des services publics locaux.

Monsieur le maire procède donc à la communication du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2011.

Date : 27 septembre 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 28 septembre 2012

Accusé de réception en préfecture
054-215403395-20120927-2012-061-DE
Date de télétransmission : 28/09/2012
Date de réception préfecture : 28/09/2012



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.